N° 288. Samedi 3 Décembre 1842. 13me Année.

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Pour un an. .	26 fl.	30 fl.
» six mois.	14 »	16 »
» trois mois	7 »	8 »

BUREAUX A LA HAYE, *Assendelftstraat.*

PRIX DES INSERTIONS.
Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre compris et 10 cts. par ligne en-sus.

Les Bureaux du *Journal de La Haye* sont transférés rue dite *Assendelftstraat*.

La Haye, 2 Décembre.

SECONDE CHAMBRE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Séance du 1er décembre.

La séance s'ouvre à midi et demi.

Il est fait lecture d'une missive de M. Van der Heim, nommé dernièrement greffier de la Chambre, par laquelle il informe l'assemblée qu'il accepte ces fonctions honorables et qu'il a déjà demandé au Roi, sa démission de la place de greffier des Etats-Provinciaux de la Hollande-Septentrionale.

La président annonce à la Chambre que MM. Snouck-Hurgronje, Van Rappard, De Man, Luzac et Bruce ont été nommés rapporteurs sur la proposition du gouvernement, concernant le dernier traité avec la Belgique.

Ensuite, on ouvre les délibérations sur le projet de loi modifié concernant la fixation du terme de la force obligatoire du tarif des frais de justice et des salaires en matière civile.

M. Van Panhuys se prononce pour la loi, mais insiste vivement sur l'introduction d'un nouveau tarif en matière pénale.

S. Exc. le ministre de la justice répète ce qu'il a dit déjà à ce sujet dans les réponses aux observations des sections, nommément qu'on s'occupe de cette affaire dans son département, et qu'elle sera terminée aussitôt que possible.

Le projet de loi dont il s'agit est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour amène alors la discusion de la proposition faite par M. Van Dam van Isselt, dans la séance d'avant-hier, concernant la plainte du meunier Norp au sujet d'une violation de l'article 19 de la loi du 29 mars 1833 sur la mouture.

MM. Den Tex, Luzac, Van Ryckevorsel, Harenscarspel, Goltstein, Repelaer et *S. Exc. le ministre des finances* combattent la proposition, principalement parce que la plainte étant tout-à-fait d'une nature administrative, elle ne saurait être de la compétence de la Chambre.

M. Van Dam van Isselt défend sa motion et entre à ce sujet dans quelque développement.

Par appel nominal, la proposition est rejetée à la majorité de 44 voix contre 2, qui sont celles de MM. Van Dam van Isselt et Luyben et la pétition ne sera point transmise à S. Exc. le ministre des finances.

La commission des pétitions fait son rapport sur plusieurs pétitions présentées à la Chambre et la séance est levée.

On écrit de Tilbourg, du 30 novembre:

« Ce matin à midi moins un quart, S. M. le roi est arrivé dans nos murs et est descendu à son palais; l'adjudant de S. M., M. Merkes est arrivé vers trois heures de l'après-midi. Dès le matin, tous les bâtimens publics étaient pavoisés et des drapeaux flottaient aux croisées de la plupart des maisons. A neuf heures, un détachement d'honneur de la garde communale et deux vedettes du 4e régiment de dragons ont pris poste devant le palais. Les habitans de Tilbourg ont appris avec la joie la plus vive que S. M. resterait parmi eux jusqu'à dimanche prochain. »

S. M., par arrêté du 28 novembre, a accordé sur sa demande à M. J. G. de Mey démission honorable de ses fonctions de bourgmestre de la ville de Leyde. M. de Mey qui cessera ses fonctions au 31 décembre prochain, a été remercié de la part de S. M. des services par lui rendus pendant la longue durée de ses fonctions.

Le *Staats-Courant* publie aujourd'hui un arrêté royal du 16 novembre tendant à régler l'administration des églises réformées dans le duché de Limbourg.

Hier a eu lieu, dans la maison de M. le bourgmestre Copes van Cattenburch, un brillant banquet que le premier magistrat de cette résidence offrait aux artistes, qui se sont associés à la généreuse pensée, émise par le peintre français Gudin, pendant son séjour ici, de consacrer leurs pinceaux au soulagement des malheureuses familles des naufragés du *Jonge Pieter*, et à plusieurs des sommités de la société, qui, distinguées par la haute position qu'elles occupent dans le gouvernement, ou par le goût éclairé qui les anime pour les arts, avaient précédemment assisté à la brillante fête que le 24 septembre dernier S. Exc. M. le baron de Boislecomte avait donnée dans son hôtel, en témoignage de l'accueil affectueux fait par nos artistes à l'une des plus belles illustrations de l'école française.

S. Exc. M. le baron de Boislecomte, ministre de France, LL. EExc. les ministres Rochussen et Ryk et M. le baron Van der Duyn, gouverneur de la province, assistaient à ce banquet, où la cordialité la plus franchement exprimée a présidé entre tous les invités qu'animaient les mêmes sentimens, le même amour des arts, les mêmes sympathies pour les infortunés. Divers toasts ont été portés par M. le bourgmestre à S. M. le roi des Pays-Bas et à S. M. le roi des Français; et quelques-uns de nos artistes ont à leur tour exprimé par la franchise de leurs toasts, combien ils étaient sensibles aux marques distinctives dont ils étaient l'objet, et combien ils savaient apprécier cette bienveillante protection accordée aux arts, qui confondait ainsi les rangs et les distances.

A l'issue du banquet, M. le bourgmestre a conduit ses invités dans une salle où se trouvaient exposés le beau tableau de Gudin et ceux que nos peintres ont consacrés au soulagement des ménages infortunés de Schéveningue. Mme Copes van Cattenburch, entourée de quelques autres dames de la régence, a présenté à la société deux jeunes orphelines de Schéveningue, âgées de 6 et 8 ans, en costume de deuil, qui sont venues offrir aux peintres réunis, comme témoignage de leur gratitude et de leur reconnaissance, des stances de la composition de M. Wap, pleines de verve, de poésie et de nobles sentimens. Notre jeune peintre Bosboom les a lues à haute voix, avec âme, avec expression, et cette lecture a produit sur tous les auditeurs la sensation la plus vive et la plus satisfaisante.

On ne saurait trop applaudir aux belles pensées exprimées par le poëte qui a ainsi payé le tribut de la reconnaissance publique envers Gudin, qui, lui, étranger à notre patrie, est ainsi venu en aide à nos veuves, à nos orphelins, et envers nos artistes, qui se sont si noblement associés à une généreuse pensée de bienfaisance et d'humanité.

Ces jours derniers, un employé du département des colonies, M. de Meyier a examiné, à Flessingue, une pompe à incendie confectionnée, par M. W. van der Os, pour le compte de ce département. Cette pompe, qui lance un grand volume d'eau à plus de 20 aunes de hauteur, a très-bien fonctionné et M. de Meyier en a témoigné au fabricant toute sa satisfaction.

Le 28 novembre, le schooner anglais *Richmond*, capitaine Eden, venant de Rio de la Hache avec un chargement de bois de teinture, a échoué près du phare du Nieuwe Diep. A marée basse le navire se trouvait à sec. On travaillait à le renflouer.

Le navire de *Goede Verwachting*, capitaine W. A. de Boer, chargé d'une partie d'orge et en destination d'Odensee pour Zaandyk, après avoir talonné, le 29 novembre, à la hauteur de Harlingue, a coulé-bas. L'équipage est parvenu à se sauver et a atterri à Harlingue.

BOIS-LE-DUC, le 30 novembre. Norbert Marinissen et Jean de Graaf, accusés du crime de rébellion contre un garde chasse dans la commune d'Alphen et le second en outre de meurtre de cet agent public, viennent d'être expulsés de la Belgique. Aussitôt qu'on eut appris qu'ils se trouvaient à Poppel, la police s'est mise sur leurs traces et elle est même parvenue à arrêter Marinissen. Du reste, d'après un mandat du procureur du roi à Turnhout, ces deux individus ont dû quitter le territoire belge en déans les quatre jours et, effectivement, ils se sont dirigés du côté de la France. (*Handelsblad*).

Nouvelles et Faits Divers.

On mande de Hambourg, sous la date du 25 de ce mois, que l'Elbe près de Schulau était tout-à-fait couvert de glaces, et que le bateau-fanal avait quitté, la veille, sa station. Le canal à Rendsbourg était également pris, et tous les navires qui y étaient mouillés n'avaient pu continuer leur voyage.

— Le général Vandersmissen, accompagné de sa famille, est arrivé le 28 novembre, à Francfort s/M.

— On écrit de St.-Pétersbourg:

« Le nombre des feuilles publiques pour 1843 qu'on peut recevoir à Wilna par l'expédition des journaux est de 192, dont 104 allemandes, 69 françaises et 19 anglaises: la liste de l'expédition des journaux de St.-Pétersbourg ne contient que 70 feuilles allemandes, 51 françaises et 21 anglaises. Le nombre des feuilles périodiques de la capitale augmente d'année en année; on en a déjà annoncé 54 pour l'année 1843; 4 paraîtront en français, 3 en allemand, 2 en anglais et 1 en polonais. »

— On s'est occupé il y a quelques jours à Paris d'une vente d'autographes extrêmement précieux. Les prix en étaient très-élevés, et ils n'ont pas fléchi un instant. On se communiquait des lettres écrites par les plus illustres personnages il y a nombre de siècles. Plusieurs épitres de Frédéric-le-Grand, de Mme de Pompadour, et un projet de campagne rédigé par Louis XIV, ont été particulièrement disputés.

— On mande de Cologne, le 23 novembre:

« Avant-hier a eu lieu une assemblée générale des actionnaires de la Société coloniale pour la navigation à vapeur sur le Rhin. Les rapports qui leur ont été présentés sur les opérations de l'année, constatent les résultats les plus satisfaisans. La Société a réalisé un profit net de 36,000 thalers. Outre l'intérêt à cinq p. c. qui était stipulé, chaque actionnaire a reçu un dividende également de cinq p. c. »

— On attend de jour en jour Mlle Elsler à Paris. Toutes les difficultés qui existaient entre elle et l'administration de l'Académie royale de Musique paraissent aplanies.

— Un journal allemand assure que le temple de la gloire, construit près de Ratisbonne sur l'ordre du roi de Bavière, coûtera au-delà de 14 millions de florins.

— On lit dans le *Publicateur des Côtes-du-Nord*:

« Voici un de ces traits dont les femmes bretonnes peuvent seules fournir des exemples. Dimanche 6 novembre, une femme du Collet-Meur, en Pédernic, près Bégard, âgée de 20 ans, accoucha seule, en l'absence de ses parens. Elle s'empara aussitôt de son enfant, le plaça soigneusement dans un panier qu'elle

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE.

LES MYSTÈRES DE PARIS. (1)

QUATRIÈME PARTIE. — CHAPITRE V.

La Charité.

Rodolphe blâmait beaucoup M. d'Harville, mais il se promit de l'excuser aux yeux de Clémence, quoique bien convaincu, d'après les tristes révélations de celle-ci, que le marquis s'était à jamais aliéné son cœur.

De pensées en pensées, Rodolphe se dit:

Par devoir, je me suis éloigné d'une femme que j'aimais... et qui déjà peut-être ressentait pour moi un secret penchant. Soit désœuvrement de cœur, soit commisération, elle a failli perdre l'honneur, la vie, pour un sot qu'elle croyait malheureux. Si, au lieu de m'éloigner d'elle, je l'avais entourée de soins, d'amour et de respects, ma réserve eût été telle, que sa réputation n'aurait pas reçu la plus légère atteinte; les soupçons de son mari n'eussent jamais été éveillés, tandis qu'à cette heure elle est presqu'à la merci de la fatuité de M. Charles Robert, et il sera, je le crains, d'autant plus indiscret qu'il a moins de raisons de l'être.

Et puis encore, qui sait maintenant si, malgré les périls qu'elle a courus, le cœur de Mme d'Harville restera toujours préoccupé? Tout retour vers son mari est désormais impossible... Jeune, belle, entourée, d'un caractère sympathique à tout ce qui souffre... pour elle, que de dangers! que d'écueils! Pour M. d'Harville, que d'angoisses, que de chagrins! A la fois jaloux et amoureux de sa femme, qui ne peut vaincre l'éloignement, la frayeur qu'il lui inspire depuis la première et funeste nuit de son mariage... quel sort est le sien!

Clémence, le front appuyé sur sa main, les yeux humides, la joue brûlante de confusion, évitait le regard de Rodolphe, tant cette révélation lui avait coûté.

— Ah! maintenant, — reprit Rodolphe après un long silence, — je comprends la cause de la tristesse de M. d'Harville, tristesse que je ne pouvais pénétrer.... Je comprends ses regrets....

— Ses regrets! — s'écria Clémence, — dites donc ses remords, Monseigneur... s'il en éprouve... car jamais crime pareil n'a été plus froidement médité...

— Un crime!... Madame.

— Et qu'est-ce donc, Monseigneur, que d'enchaîner à soi, par des liens indissolubles, une jeune fille qui se fie à votre honneur, lorsqu'on se sait fatalement frappé d'une maladie qui inspire l'épouvante et l'horreur? Qu'est-ce donc que de vouer sûrement un malheureux enfant aux mêmes misères?.... Qui forçait M. d'Harville à faire deux victimes?... Une passion aveugle, insensée?... Non, il trouvait à son gré ma naissance, ma fortune et ma personne... il a voulu faire un *mariage convenable*, parce que la vie de garçon l'ennuyait sans doute...

— Madame... de la pitié au moins...

— De la pitié!.... Savez-vous qui la mérite, ma pitié?.... c'est ma fille... Pauvre victime de cette odieuse union, que de nuits, que de jours j'ai passés près d'elle, que de larmes amères m'ont arraché ses douleurs!...

— Mais son père.... souffrait des mêmes douleurs imméritées!

— Mais c'est son père qui l'a condamnée à une enfance maladive, à une jeunesse flétrie, et, si elle vit, à une vie d'isolement et de chagrins; car elle ne se mariera pas. Oh! non, je l'aime trop pour l'exposer un jour à pleurer sur son enfant fatalement frappé, comme je pleure sur elle.... J'ai trop souffert de cette trahison pour me rendre coupable ou complice d'une trahison pareille!

— Oh! vous aviez raison.... la vengeance de votre belle-mère est horrible.... Patience... Peut-être, à votre tour, serez-vous vengée.... — dit Rodolphe après un moment de réflexion.

— Que voulez-vous dire, Monseigneur? — lui demanda Clémence étonnée de l'inflexion de sa voix.

— J'ai presque toujours eu... le bonheur de voir punir, oh! cruellement punir les méchans que je connaissais, — ajouta-t-il avec un accent qui fit tressaillir Clémence. — Mais, le lendemain de cette malheureuse nuit, que vous dit votre mari?

— Il m'avoua, avec une étrange naïveté, que les familles auxquelles il devait s'allier avaient découvert le secret de sa maladie et rompu les unions projetées.... Ainsi, après avoir été repoussé deux fois... il a encore... oh! cela est infâme!... Et voilà pourtant ce qu'on appelle dans le monde un gentilhomme de cœur et d'honneur!

— Vous, toujours si bonne, vous êtes cruelle!...

— Je suis cruelle, parce que j'ai été indignement trompée... M. d'Harville me savait bonne, que ne s'adressait-il loyalement à ma bonté, en me disant toute la vérité!

— Vous l'eussiez refusé...

— Ce mot le condamne, Monseigneur; sa conduite était une trahison indigne, s'il avait cette crainte.

— Mais il vous aimait!...

— S'il m'aimait, devait-il me sacrifier à son égoïsme?... Mon Dieu! j'étais si tourmentée, j'avais tant de hâte de quitter la maison de mon père, que, s'il eût été franc, peut-être m'aurait-il touchée, émue par le tableau de l'espèce de réprobation dont il était frappé, de l'isolement auquel le vouait un sort affreux et fatal..... Oui, le voyant à la fois si loyal, si malheureux, peut-être n'aurais-je pas eu le courage de le refuser; et, si j'avais pris ainsi l'engagement sacré de subir les conséquences de mon dévouement, j'aurais vaillamment tenu ma promesse; mais vouloir forcer mon intérêt et ma pitié en me mettant d'abord dans sa dépendance, mais exiger cet intérêt, cette pitié au nom de mes devoirs de femme, lui qui a trahi ses devoirs d'honnête homme, c'est à la fois une folie et une lâcheté!... Maintenant Monseigneur, jugez de ma vie! jugez de mes cruelles déceptions! J'avais foi dans la loyauté de M. d'Harville, et il m'a indignement trompée... Sa mélancolie douce et timide m'avait intéressée, et cette mélancolie, qu'il disait causée par de pieux souvenirs, n'était que la concsience de son incurable infirmité...

— Mais enfin, vous fût-il étranger, ennemi, la vue de ses souffrances doit vous apitoyer: votre cœur est noble et généreux.

— Mais puis-je les calmer, ces souffrances? Si encore ma voix était entendue, si un regard reconnaissant répondait à mon regard attendri!.... Mais non... Oh! vous ne savez pas, Monseigneur, ce qu'il y a d'affreux dans ces crises où l'homme se débat dans une furie sauvage, ne voit rien, n'entend rien, ne sent rien, et ne sort de cette frénésie que pour tomber dans une sorte d'accablement farouche. Quand ma fille succombe à une de ces attaques, je ne puis que me désoler; mon cœur se déchire, je baise en pleurant ses pauvres petits bras raidis par les convulsions qui la tuent... Mais c'est ma fille... c'est ma fille!.. et quand je la vois souffrir ainsi, je maudis mille fois plus encore son père. Si les douleurs de mon enfant se calment, mon irritation contre mon mari se calme aussi;... alors,. oui.... alors, je le plains, parce que je suis bonne, à mon aversion succède un sentiment de pitié douloureuse.., Mais enfin me suis-je mariée à dix-sept ans pour n'éprouver jamais que ces alternatives de haine et de commisération pénible? pour pleurer sur un malheureux enfant que je ne conserverai peut-être pas? Et à propos de ma fille, Monseigneur, permettez-moi d'aller au-devant d'un reproche que je mérite sans doute, et que peut-être vous n'osez pas me faire. Elle est si intéressante qu'elle aurait dû suffire à occuper mon cœur, car je l'aime passionnément; mais cette affection navrante est mêlée de tant d'amertumes présentes, de tant de craintes pour l'avenir, que ma tendresse pour ma fille se résout toujours par des larmes. Auprès d'elle mon cœur est continuellement brisé, torturé, désespéré, car je suis impuissante à conjurer ses maux que l'on dit incurables. Eh bien! pour sortir de cette atmosphère accablante et sinistre... j'avais rêvé un attachement dans la douceur duquel je me serais réfugiée, reposée... Hélas! je me suis abusée, indignement abusée, je l'avoue, et je retombe dans l'existence douloureuse que mon mari m'a faite. Dites, Monseigneur, était-ce cette vie que j'avais le droit d'attendre? Suis-je donc seule coupable des torts que M. d'Harville voulait ce matin me faire payer de ma vie? Ces torts sont grands... je le sais, d'autant plus grands que j'ai à rougir de mon choix. Heureusement pour moi, Monseigneur, ce que vous avez surpris de l'entretien de la comtesse Sarah et de son frère, au sujet de M. Charles Robert, m'épargnera la honte de ce nouvel aveu... Mais j'espère au moins que maintenant je vous semble mériter autant de pitié que de blâme, et que vous voudrez bien me conseiller dans la cruelle position où je me trouve...

(1) Voir *Journal de La Haye* N° 285, du 30 novembre dernier.

couvrit d'une serviette, le plaça à son bras, et se rendit [illegible] au bourg, éloigné de son hameau de 3 kilomètres. Elle s'arrêta chez un aubergiste et pria la fille de la maison de lui garder son enfant jusqu'à son retour, disant qu'elle allait chercher pour le nommer, un parrain et une marraine, et qu'on eût à préparer, à son retour, un dîner, pour l'issue du baptême, qui eut lieu, en effet, peu d'heures après, et la jeune mère, d'une santé et d'une gaieté parfaite, y prit une part active. »

— Un bûcheron des environs de Vienne (Isère) a trouvé, dans la cavité d'un chêne mort depuis longtemps, et qu'il venait d'abattre, une épée de la plus grande valeur. La lame de cette arme peut avoir environ un mètre de longueur sur cinq centimètres de largeur; les traces des ciselures y sont encore visibles; mais elles ont été tellement altérées par l'oxidation, qu'il est impossible de reconnaître le sujet qui y était représenté. Sur le dos de la lame, on peut lire encore: Campani, Miliano, 1599. La poignée et la monture de cette arme sont en or massif, et les ciselures dont elles sont enrichies sont de la plus grande délicatesse.

COUTUME FÉODALE. — Dans une commune du département de la Meuse, lorsqu'une jeune fille se marie, l'appariteur de la de la commune, en grand costume, muni d'un panier et d'une cruche vides, se présente chez ellez elle en disant: « Je viens chercher le droit de *mariage*; » et il faut qu'à l'instant la cruche soit remplie de vin et le panier de viandes et de gâteaux, suivant les moyens de la future. L'appariteur se retire après avoir fait des complimens et des remerciemens analogues à la circonstance, et porte chez le maire le droit qu'il vient de percevoir. Aussitôt la table se dresse, et le maire, assisté de l'adjoint et de quelques conseillers, se met à festoyer en l'honneur des futurs époux.

— Les écoles, en Finlande, sont maintenant divisées en trois catégories: 1° école élémentaire; 2° école élémentaire supérieure; 3° gymnase. Il y a, de plus, des écoles spéciales pour les filles. Dans les écoles du premier degré, l'enseignement prescrit porte sur le catéchisme, l'histoire biblique, l'arithmétique, la géométrie, la géographie, l'histoire universelle, l'histoire naturelle, et les élémens du latin, du suédois, du finlandais. Celles du degré supérieur sont divisées en deux classes; on y enseigne la religion, l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle, les premiers principes de l'algèbre et de la physique, le latin, les élémens du grec et de l'hébreu, la grammaire russe, les règles du style, le dessin et le chant. Dans les gymnases on poursuit le cours des études commencées dans les écoles précédentes; on y ajoute l'enseignement de la statistique, de la morale, de la psychologie, de la logique, l'enseignement des langues française et allemande, et, pour ceux qui se destinent à la prêtrise, les élémens de la théologie. Dans les écoles de filles on enseigne le catéchisme, l'histoire biblique, l'écriture, le dessin, le travail manuel, l'arithmétique, le russe, le français, l'allemand. Il y a, dans les écoles élémentaires inférieures, un premier maître, qui a le titre de recteur et, un second maître; dans les écoles élémentaires supérieures, il y a un recteur un co-recteur et quatre maîtres. Les gymnases ont trois recteurs, et trois maîtres de langues russe, française, allemande. Dans les écoles de filles, il y a trois à quatre maîtres et maîtresses. Les élèves de ces écoles doivent avoir 42 heures de leçons par semaine; ceux des écoles élémentaires 36 heures; ceux des gymnases, 48. On compte en Finlande, quatre gymnases, neuf écoles élémentaires supérieures, vingt cinq écoles élémentaires inférieures, trois écoles de filles et diverses écoles particulières. Le nombre des élèves répartis dans ces institutions et dans l'Université est d'environ 3080; la population de Finlande s'élevant à 1,430,000 individus, c'est 1 étudiant sur 452.

EXTÉRIEUR.

TURQUIE. — CONSTANTINOPLE, 9 novembre. Nous apprenons que le Shah de Perse a donné son approbation à l'arrangement en vertu duquel les troupes ottomanes et persanes devaient se retirer des frontières du nord. Tout était parfaitement tranquille dans la direction de Bagdad. Le Shah de Perse et le Sultan étaient en voie d'arrangement. On attendait un *steamer* américain, c'est alors qu'il faudra décider la question de savoir si les Francs ont le droit de se rendre d'un port turc à un autre en bateau à vapeur. La Porte-Ottomane a défendu à ses sujets de s'embarquer sur des *steamers* autrichiens allant d'un port de l'empire à l'autre: maintenant, une solution est devenue urgente, car l'Autriche insiste sur son droit.

— D'après une correspondance du *Morning Post*, on annonce que la Porte-Ottomane a enfin cédé aux désirs si souvent manifestés par les ambassadeurs des puissances européennes, en nommant un chef chrétien aux Maronites. Toutefois, une garnison turque restera en Syrie, et la famille Shahab sera à jamais exclue de la souveraineté.

— Suivant une lettre de Beyrouth, c'est du côté des Cèdres, entre Tripoli et Balbek, que les Maronites ont battu les troupes turques et les Arnautes. Ceux-ci étaient venus pour enlever l'évêque catholique Stephan et le Sheik Botros, chez lequel était descendu M. le prince de Joinville à son dernier voyage en Syrie.

Le même correspondant annonce que le Seraskier Mustapha préparait, à la date du 25 octobre, une nouvelle expédition contre les Maronites, mais ils étaient déterminés à bien recevoir les troupes turques et à les traiter comme elles le méritent.

— *Des frontières*, 17 novembre. Le prince Michel a répondu à la lettre du Grand-Visir, que lui a remise Emir-Effendi, et par laquelle il est invité à rendre les insignes turcs de ses dignités. Dans cette réponse, le prince exprime le désir de connaître d'abord les causes qui lui ont fait perdre ces distinctions et les fautes dont on l'accuse; il ajoute qu'il attend la décision des diverses cours intéressées à la question de Servie, et que la restitution de ces insignes dépendra de cette décision. Des appartemens ont été disposés dans la maison du consul-général de Russie, à Belgrade, pour recevoir le commissaire russe M. Lieven.

Le prince nouvellement élu a adressé aux consuls à Belgrade, une Note dans laquelle il leur annonce son avènement au trône. Quelques-uns des consuls ont reçu cette Note, sans autres formalités; d'autres, nommément le consul-général de Russie, l'a renvoyée.

Wucsitsch s'efforce de prouver par sa conduite brutale, qu'il n'a nulle crainte au sujet de la mission du baron Lieven. Il dit hautement qu'en dépit de la volonté de la Russie et de l'Autriche, le nouvel ordre de choses devra être maintenu, et il a même pris des dispositions pour opposer la force à la force.

On a reçu à Constantinople avis d'un nouveau soulèvement qui a éclaté en Syrie. Bien que les journaux de Smyrne s'efforcent de le représenter comme peu important, il paraît néanmoins que ce soulèvement est très-étendu et qu'il peut avoir les conséquences les plus importantes.

SUÈDE ET NORVÈGE. — STOCKHOLM, 8 novembre. Le comte de Horn, le même qui, durant la dernière Diète, est sorti d'une manière si remarquable, des rangs de la plus violente opposition pour se poser le plus chaud défenseur du gouvernement, a été proposé pour entrer au conseil. On sait que depuis longtemps il y existe deux vacances.

Depuis quelque temps la misère des basses classes est montée à un degré effrayant. Presque chaque nuit les patrouilles ramassent dans les rues une foule d'individus dénués de tout et privés d'asyle. Dernièrement on a trouvé dans une seule nuit, une vingtaine de ces pauvres campés sur un fumier, près des écuries royales. Le froid qui augmente, accroît la misère.

Les pyroscaphes qui, pendant l'été donnaient tant d'animation à notre capitale, doivent successivement suspendre leur service, à cause des glaces qui couvrent déjà les eaux intérieures.

AUTRICHE. — VIENNE, 19 novembre. Le mariage de Mademoiselle, fille de la duchesse de Berry, avec l'archiduc Etienne, fils de l'archiduc palatin de Hongrie, définitivement décidé par le cabinet de Vienne, renferme une combinaison politique de placer le jeune couple au palatinat de Servie et de Bosnie, qu'on pense revenir à l'Autriche après le démembrement de la Turquie. On pense que l'origine française de Mademoiselle diminuera l'aversion des Serviens et des Bosniens pour la maison d'Autriche.

L'appel de M. Hyde de Neuville à Goritz a pour but de revenir au projet favori du duc d'Angoulême de négocier le mariage du duc de Bordeaux avec la fille de l'empereur Nicolas. Le cabinet anglais approuve fortement ce projet et travaille sans succès à son accomplissement. Il sait que par là on mettrait une borne insurmontable entre toute possibilité d'alliance, même provisoire, entre la Russie et le gouvernement français de juillet. Ce projet est fortement goûté par la famille déchue du trône français. L'Autriche y consentirait, mais l'empereur Nicolas jusqu'ici montre une ferme opposition.

(*Constitutionnel.*)

22 *novembre*. La nomination du prince Félix de Schwartzenberg, en qualité d'internonce à Constantinople, paraît à peu près certaine. Le comte Colorédo, le nouvel ambassadeur d'Autriche à la cour de Russie, partira probablement au mois de février pour St.-Pétersbourg.

On attend ici sous peu deux princes de Bade, qui passeront une partie de l'hiver dans cette capitale.

Le conseiller-d'état russe Titof, et le colonel russe Duhamel, ont quitté Vienne, le premier pour retourner à St.-Pétersbourg, le second pour se rendre en Italie, où il passera l'hiver.

M. Michel Ghika, ancien ministre de l'intérieur de Valachie, est arrivé ici de Dresde. Il attend son frère, le prince Ghika, hospodar destitué de Valachie. On sait que c'est contre Michel Ghika que l'ancienne opposition valaque a élevé les plaintes les plus graves.

Les différends qui existent depuis quelque temps entre le prinse Wasa, et son épouse, née princesse Louise de Bade, ne paraissent pas devoir s'arranger. On parle d'un divorce, du consentement des deux parties.

Les nouvelles de Prague annoncent que le duc de Bordeaux se ressent toujours de sa chûte, et continue à recevoir des secours médicaux. Bien que le prince boîte un peu, on espère néanmoins une complète guérison. Le duc va à cheval et fait des armes, sans éprouver une trop grande fatique; même l'exercice ne le gêne que fort peu.

— 24 *novembre*. La santé du conseiller-d'état prince de Metternich s'est considérablement améliorée depuis quelques jours. Hier, S. A. s'est de nouveau montré en public.

Le second secrétaire de l'ambassade de Turquie, Mustapha-Effendi, est parti pour le Banat, afin d'inviter sérieusement le prince Michel à restituer les insignes de sa dignité.

PRUSSE. — BERLIN, 20 novembre. On annonce que le roi, cédant aux prières de ses sujets, est disposé à accorder une certaine publicité des délibérations des conseils municipaux dans toutes les provinces de la monarchie.

SUISSE. — GENÈVE, 25 novembre. Le prince Napoleon Bonaparte, second fils de l'ancien roi de Westphalie, Jérôme, a passé dernièrement quinze jours à Genève, venant de Florence. Il vient de repartir pour Stuttgart. Il était venu pour vider une affaire d'honneur avec un adversaire qu'il devait rencontrer à Genève, mais celui-ci s'est vainement fait attendre. Quelques journaux de Paris ont parlé de cette affaire, mais en intervertissant les faits: le prince, en effet, et son adversaire le général Laroche-Ponchain, Français au service de Toscane, avaient promis au grand-duc de ne point se battre sur le territoire toscan: c'est pour cela que leurs témoins avaient désigné Genève pour lieu de rendez-vous, mais ce prince y est seul venu, et ne s'est éloigné qu'après le délai expiré, et avoir acquis la certitude que son adversaire ne viendrait pas.

(*Nouv. Vaud.*)

ESPAGNE. — MADRID, 24 nov. Les nouvelles qui arrivent de toutes parts annoncent que la commotion produite par les événemens de Barcelonne se calme. Le mouvement insurrectionnel, commencé à Valence, Girone, Figueras, etc., a été comprimé. L'autorité de la reine règne partout. L'insurrection ayant pris pour drapeau la république et les Cortès constituantes, ne pouvait avoir aucune chance de succès. Il est remarquable qu'il n'y a eu jusqu'à présent aucune défection dans l'armée, malgré toutes les tentatives faites pour corrompre quelques régimens. La présence du régent va d'ailleurs rassurer tous les indécis, soit militaires, soit civils. Partout où il a passé, il a été accueilli avec les mêmes vivats et les mêmes acclamations qui ont éclaté dans toute la garde nationale lorsqu'il l'a passée en revue avant son départ de Madrid.

On parle d'un décret suspensif de la presse qui, dans la prévision d'une nécessité absolue, aurait été laissé par le Régent aux mains des ministres avant son départ. On ne croit cependant pas à l'exécution d'un semblable coup d'état. Quelques journaux, entr'autres l'*Eco del Comercio* s'en alarment probablement à tort.

Le général Séoane ne quitte pas Madrid, comme on le craignait, pour suivre le régent à Barcelonne. Il conserve son commandemant de caipitaine-général de Madrid.

— Les membres de la coalition se sont réunis hier au soir; il avait été question de la publication d'un manifeste, mais on s'es

---

— Je ne puis vous exprimer, Madame, combien votre récit m'a ému; depuis la mort de votre mère, jusqu'à la naissance de votre fille, que de chagrins dévorés, que de tristesses cachées!... Vous si admirée, si enviée!...

— Oh! croyez-moi, Monseigneur, lorsqu'on souffre de certains malheurs il est affreux de s'entendre dire: Est-elle heureuse!...

— N'est-ce pas? rien n'est plus pénible; eh bien! vous n'êtes pas seule à souffrir de ce cruel contraste entre ce qui est et ce qui paraît....

— Comment, Monseigneur?

— Aux yeux de tous votre mari doit sembler encore plus heureux que vous.. puisqu'il vous possède... Et pourtant n'est-il pas aussi bien à plaindre? Est-il au monde une vie plus atroce que la sienne?... Ses torts envers vous sont grands... mais il est affreusement puni? Il vous aime comme vous méritez d'être aimée... et il sait que vous ne pouvez avoir pour lui qu'un insurmontable éloignement... Dans sa fille souffrante, maladive, il voit un reproche incessant... Ce n'est pas tout, la jalousie vient encore le torturer...

— Et que puis-je à cela, Monseigneur?... ne pas lui donner le droit d'être jaloux... soit; mais parce que mon cœur n'appartiendra à personne, lui appartiendra-t-il davantage? Il sait que non. Depuis l'affreuse scène que je vous ai racontée, nous vivons séparés; mais aux yeux du monde j'ai pour lui les égards que les convenances commandent... et je n'ai dit à personne, si ce n'est à vous, Monseigneur, un mot de ce fatal secret.

— Et je vous assure, Madame, que si le service que je vous ai rendu méritait une récompense, je me croirais mille fois payé par votre confiance; mais puisque vous voulez bien me demander mes conseils, et que vous me permettez de vous parler franchement...

— Oh! je vous en supplie, Monseigneur...

— Laissez-moi vous dire que, faute de bien employer une de vos plus précieuses qualités... vous perdez de grandes jouissances qui, non-seulement satisferaient aux besoins de votre cœur, mais vous distrairaient de vos chagrins domestiques, et répondraient encore à ce besoin d'émotions vives, poignantes, et j'oserai presque ajouter (pardonnez-moi ma mauvaise opinion des femmes) à ce goût naturel pour le mystère et pour l'intrigue qui a tant d'empire sur elles...

— Que voulez-vous dire? Monseigneur?

— Je veux dire que si vous vouliez *vous amuser* à faire le bien, rien ne vous plairait, rien ne vous intéresserait davantage.

Mme d'Harville regarda Rodolphe avec étonnement.

— Et vous comprenez, — reprit-il, — que je ne vous parle pas d'envoyer avec insouciance, presque avec dédain, une riche aumône à des malheureux que vous ne connaissez pas, et qui souvent ne méritent pas vos bienfaits. Mais si vous vous *amusiez* comme moi *à jouer* de temps à autre *à la Providence*, vous avoueriez que certaines *bonnes œuvres* ont quelquefois tout le piquant d'un roman.

— Je n'avais jamais songé, Monseigneur, à cette manière d'envisager la charité sous le point de vue... *amusant*, — dit Clémence en souriant à son tour.

— C'est une découverte que j'ai due à mon horreur de tout ce qui est ennuyeux; horreur qui m'a été surtout inspirée par mes conférences politiques avec mes ministres. Mais pour revenir à notre bienfaisance *amusante*, je n'ai pas, hélas! la vertu de ces gens désintéressés qui confient à d'autres le soin de placer leurs aumônes. S'il s'agissait simplement d'envoyer un de mes chambellans porter quelques centaines de louis à chaque arrondissement de Paris; j'avoue à ma honte que je ne prendrais pas grand goût à la chose; tandis que faire le bien comme je l'entends, c'est au monde ce qu'il y a de plus *amusant*. Je tiens à ce mot, parce que pour moi il dit tout... ce qui plaît, tout ce qui charme, tout ce qui attache... Et vraiment, Madame, si vous vouliez devenir ma complice dans quelques *ténébreuses intrigues* de ce genre, vous verriez, je vous le répète, qu'à part même la noblesse de l'action, rien n'est souvent plus curieux, plus attachant, plus attrayant... quelquefois même plus divertissant, que ces aventures charitables... Et puis, que de mystères pour cacher son bienfait... que de précautions à prendre pour n'être pas connu!..... que d'émotions diverses et puissantes.... à la vue de pauvres et bonnes gens qui pleurent de joie en vous voyant!... Mon Dieu! cela vaut autant quelquefois que la figure maussade d'un amant jaloux ou infidèle, et ils ne sont guères que cela... tour-à-tour... Tenez! les émotions dont je vous parle sont à-peu-près celles que vous avez ressenties ce matin en allant rue du Temple.... Vêtue bien simplement pour n'être pas remarquée, vous sortiriez aussi de chez vous le cœur palpitant, vous monteriez aussi tout inquiète dans un modeste fiacre dont vous baisseriez les stores pour ne pas être vue, et puis, jetant aussi les yeux de côté et d'autre de crainte d'être surprise, vous entreriez furtivement dans quelque maison de misérable apparence... tout comme ce matin, vous dis-je.... La seule différence, c'est que vous vous disiez: Si l'on me découvre, je suis perdue; et que vous vous diriez: Si l'on me découvre.... je serai bénie! Mais, comme vous avez la modestie de vos adorables qualités.... vous emploieriez les ruses les plus perfides, les plus... diaboliques... pour n'être pas bénie.

— Ah! Monseigneur, — s'écria Mme d'Harville avec attendrissement, — vous me sauvez!... Je ne puis vous dire les nouvelles idées, les consolantes espérances que vos paroles éveillent en moi. Vous dites bien vrai... occuper son cœur et son esprit à se faire adorer de ceux qui souffrent, c'est presque aimer... Que dis-je?... c'est mieux qu'aimer... Quand je compare l'existence que j'entrevois à celle qu'une honteuse erreur m'aurait faite, les reproches que je m'adresse deviennent plus amers encore...

— J'en serais désolé, — reprit Rodolphe, en souriant, — car tout mon désir serait de vous aider à oublier le passé, et de vous prouver seulement que le choix des distractions de cœur est nombreux... Les *moyens* du bien et du mal sont souvent à-peu-près les mêmes... la *fin* seule diffère... En un mot... si le bien est aussi attrayant, aussi *amusant* que le mal, pourquoi préférer celui-ci? Tenez: je vais faire une comparaison bien vulgaire. Pourquoi beaucoup de femmes prennent-elles pour amans des hommes qui ne valent pas leurs maris?... Parce que le plus grand charme de l'amour est l'attrait affriandant du fruit défendu... Avouez que si on retranchait de cet amour les craintes, les angoisses, les difficultés, les mystères, les dangers, il ne resterait rien ou peu de chose, c'est-à-dire l'amant... dans sa simplicité première; en un mot, ça serait toujours plus ou moins l'aventure de cet homme à qui l'on disait: — « Pourquoi n'épousez-vous donc pas cette veuve, votre maîtresse? — Hélas! j'y ai bien pensé, — répondait-il, — mais c'est qu'alors je ne saurais plus où aller passer mes soirées. »

— C'est un peu trop vrai, Monseigneur, — dit Mme d'Harville en souriant.

— Eh bien! si je trouve le moyen de vous faire ressentir ces craintes, ces angoisses, ces inquiétudes qui vous affriandent; si j'utilise votre goût naturel pour le mystère et pour les aventures, votre penchant à la dissimulation et la ruse (toujours mon exécrable opinion des femmes, vous voyez, qui perce malgré moi!), — ajouta gaiement Rodolphe, — ne changerai-je pas en qualités généreuses des instincts impérieux, inexorables; excellens si on les emploie bien, funestes si on les emploie mal?... Voyons, dites, voulez-vous que nous ourdissions à nous deux toutes sortes de machinations bienfaisantes, de roueries charitables, dont seront victimes, comme toujours, de très-bonnes gens? Nous aurions nos rendez-vous, notre correspondance... nos secrets, et surtout nous nous cacherions bien du marquis; car votre visite de ce matin chez les Morel l'aura mis bien en éveil; enfin, si vous le vouliez, nous serions... en intrigue réglée.

— J'accepte avec joie, avec reconnaissance, cette association ténébreuse, Monseigneur, — dit gaiement Clémence. — Et, pour commencer notre roman, je retournerai dès demain chez ces infortunés, auxquels ce matin je n'ai pu malheureusement apporter que quelques paroles de consolation; car, profitant de mon trouble et de mon effroi, un petit garçon boiteux m'a volé la bourse que vous m'aviez remise.., Ah! Monseigneur, — ajouta Clémence, et sa physionomie perdit l'expression de douce gaîeté qui l'avait un moment animée, — si vous saviez quelle misère!... quel horrible tableau!.. Non... non... je ne croyais pas qu'il pût exister de telles infortunes!... et je me plains!... et j'accuse ma destinée!...

Rodolphe, ne voulant pas laisser voir à Mme d'Harville combien il était touché de ce retour sur elle-même qui prouvait la beauté de son âme, reprit gaiement:

— Si vous le permettez, j'excepterai les Morel de notre communauté: vous me laisserez me charger de ces pauvres gens, et vous me promettrez surtout de ne pas retourner dans cette triste maison... car j'y demeure...

— Vous, Monseigneur?... quelle plaisanterie!...

— Rien de plus sérieux..... un logement modeste, il est vrai..... deux cents francs par an; de plus six francs, pour mon ménage libéralement accordés chaque mois à la portière, Mme Pipelet, cette horrible vieille que vous sa-

borné dans cette réunion à nommer une commission qui est chargée de suivre avec soin tous les événemens et de réunir tous les membres composant la coalition, toutes les fois qu'elle le jugera utile.

— Le bruit a couru que M. Aston a expédié un courrier extraordinaire à Gibraltar pour ordonner à quelques-uns des vaisseaux stationnés dans cette baie de se porter devant Barcelonne. Nous pouvons certifier que ces jours derniers il n'est pas sorti de l'ambassade anglaise de courrier extraordinaire pour Gibraltar. (*Heraldo*).

— 25 *novembre*. Le régent était avant-hier à Calatayud où il paraît avoir été bien accueilli. Rien de nouveau des provinces.

BARCELONNE, 26 novembre. Linas n'ayant plus la confiance du peuple, a été destitué du commandement de la force armée. Il s'est réfugié à bord du *Méléagre*. Le brigradier Durando, Piémontais, officier de mérite, a pris le commandement; cela a remonté le moral des révoltés. Il est question d'attaquer Van Halen.

Le 21, à Valence, la garde nationale avait forcé les troupes à se réfugier dans la citadelle. Le 22, la révolte manquant de chef, la tranquillité a été rétablie d'elle-même.

Le capitaine-général Pedro Chacon était revenu à Valence, ce jour-là.

FIGUIÈRAS, 26 novembre. Notre citadelle et la ville sont dans le meilleur état de défense. La diligence de Barcelonne est arrivée sans obstacle aujourd'hui. Dans tous les villages de la province où s'est présenté Terrados, on a sonné le tocsin et il a été forcé de se sauver dans les montagnes.

La garde nationale de la province de Gironne se met également à la poursuite de Terrados; elle vient de rappeler pour la commander son colonel, M. Amelter, député et M. Martell, riche négociant, qui, tous deux, s'étaient réfugiés à Perpignan, au commencement de l'insurrection qui a échoué à Gironne.

Plusieurs membres des Juntes formées à Barcelonne continuent d'arriver sur le territoire français. Leurs noms ont été pour la plupart mis dans la composition de ces Juntes sans leur consentement. Linas qui n'a voulu prendre aucune participation au mouvement est du nombre des réfugiés.

— Le chef politique de Barcelonne annonce, en date du 19, avoir appris que les rebelles s'étaient emparés de plus de 4 millions et demi de réaux qui se trouvaient dans la caisse de la députation provinciale. Plusieurs membres s'étaient fortement opposés à ce que cette somme fût affectée à l'achat des bons du trésor. Des fonds qui auraient si bien servi aux besoins de l'état sont donc venus en aide à l'insurrection.

(*Suppl. à la Gazette.*)

— On dit que par suite des rapports particuliers envoyés par Zurbano, le régent était décidé à son arrivée à l'armée à destituer le général Van Halen pour ne pas avoir pris, dès le premier moment, des mesures assez énergiques contre les insurgés et d'avoir exposé une partie de ses troupes en omettant de leur envoyer des ordres précis pour subordonner les opérations à un mouvement commun.

ANGLETERRE. — LONDRES, 30 novembre. S. M. devait quitter hier le château de Walmer pour se rendre au palais de Buckingham (Londres), mais ce départ a été ajourné au 3 décembre.

— Nous avons mentionné hier, la proclamation rendue par lord Ellenborough, gouverneur-général de l'Inde, pour annoncer l'évacuation de l'Afghanistan, par les troupes anglaises. Voici ce document intéressant tel que le publie la *Gazette officielle* du gouvernement indien :

« Département secret ; Simla, le 1er octobre 1842.

» Le gouvernement de l'Inde donna l'ordre à son armée de traverser l'Indus afin d'expulser de l'Afghanistan un chef que l'on croyait hostile aux intérêts britanniques et de replacer sur son trône un souverain que l'on disait favorable à ces intérêts et populaire parmi ses anciens sujets.

Le chef cru hostile fut fait prisonnier et le souverain prétendu populaire fut replacé sur son trône ; mais après des événement qui mirent en question sa fidélité au gouvernement qui l'avait rétabli sur le trône, il perdit par la main d'un assassin le trône qu'il n'avait occupé qu'au milieu des troubles, et sa mort fut précédée et suivie d'une anarchie qui subsiste encore à l'heure qu'il est.

» Des désastres qui n'ont de pareils que les erreurs qui les ont provoqués et la trahison avec laquelle ils ont été réalisés, ont été vengés en une seule campagne de peu de durée, et plusieurs victoires en bataille rangée et la prise des villes et citadelles de Ghuznee et de Caboul ont rendu aux armes anglaises leur réputation d'invincibles.

» Maintenant l'armée anglaise, en possession de l'Afghanistan, va être retirée vers le Sutlege.

» Le gouverneur-général laissera aux Afghans eux-mêmes le soin de créer un gouvernement, au milieu de l'anarchie qui est la conséquence de leurs crimes.

» Le gouverneur-général reconnaîtra volontiers tout gouvernement choisi par les Afghans eux-mêmes et qui paraîtra désireux et capable de maintenir des relations amicales avec les états voisins.

» Content des limites que la nature paraît avoir assignées à son empire, le gouvernement de l'Inde consacrera tous ses efforts à l'établissement et au maintien de la paix, à la protection des souverains et des chefs ses alliés et à la prospérité et au bien-être de ses propres fidèles sujets.

» Les rivières du Punjaub et de l'Indus et les défilés des montagnes et les tribus barbares de l'Afghanistan seront placés entre l'armée anglaise et un ennemi approchant de l'Ouest, si en effet pareil ennemi peut exister, et non plus entre l'armée anglaise et ses magasins d'approvisionnemens.

» Les dépenses énormes qu'exige l'entretien d'une grande armée dans une position militaire fausse ; à une grande distance de sa frontière et de ses ressources, n'arrêteront pas tous les efforts pour l'amélioration de la situation du pays et du peuple.

» L'armée combinée anglaise et indienne, supérieure sous le rapport de l'équipement, de la valeur et des officiers qui la commandent, à toute autre force qui puisse lui être opposée en Asie, se tiendra dans sa force invincible sur son propre sol et conservera pour toujours, s'il plaît à la Providence, avec sécurité et honneur le glorieux empire qu'elle a conquis.

» Le gouverneur-général ne craint pas qu'on se méprenne sur les motifs qui l'engagent à expliquer ainsi franchement aux états environnans la politique pacifique et conservatrice de son gouvernement.

» L'Afghanistan et la Chine ont vu en même temps les forces dont il dispose, et de quelle façon et avec quel résultat elles peuvent être mises en œuvre.

» Sincèrement attaché à la paix par amour pour les avantages qu'elle confère au peuple, le gouverneur-général est décidé à ce que la paix soit observée et fera usage de toute la puissance du gouvernement anglais pour châtier l'état qui l'aura enfreinte.

» Par ordre du très-honorable gouverneur-général de l'Inde:

» T.-H. MADDOCK,

» *Secrétaire du gouvernement de l'Inde.* »

— Les nouvelles qui nous arrivent de divers points du royaume mentionnent partout une amélioration importante dans les affaires commerciales. Il faut espérer toutefois que la spéculation ne se laissera pas entraîner trop loin par la perspective des brillantes affaires que doit amener l'ouverture de marchés importans pour notre industrie (*Globe.*)

— On nous écrit de Paris, le 24 novembre : Les dépêches officielles qui viennent d'arriver de Madrid, portent que le traité entre l'Angleterre et l'Espagne a enfin été signé.

(*Morning Post.*)

— La police a fait jusqu'à présent de vains efforts pour découvrir et arrêter le nommé Edwin John Jordan, auteur du vol de 20,000 livres sterlings de la *London Joint Stock Company.*

(*Morning Post.*)

FRANCE. — PARIS, 30 novembre. Il y a eu aujourd'hui aux Tuileries Conseil des ministres sous la présidence du roi.

— M. le lieutenant-général Jacqueminot, commandant supérieur de la garde nationale de Paris, a été réélu membre de le Chambre des Députés, à une majorité de 147 voix. Jamais élection ne fut plus chaudement soutenue par le parti constitutionnel conservateur.

— On lit dans le *Droit* :

« Hier, en vertu d'une commission rogatoire, M. Mouillon, commissaire de police attaché aux délégations judiciaires, et M. Quoinat, du quartier Montmartre, se sont transportés rue du faubourg Saint-Martin, dans le local destiné au culte de l'église française, dirigée par l'abbé Châtel ; ils ont inventorié tous les objets qui s'y trouvaient et ont ensuite apposé les scellés sur toutes les portes. »

— Les nouvelles reçues aujourd'hui par M. le ministre de la guerre du gouverneur-général de l'Algérie, sans avoir une importance bien grande comme faits d'armes, ont un grand intérêt en ce qu'elles confirment les soumissions de plusieurs tribus et que les avantages obtenus nous donnent une parfaite sécurité dans l'Est, où la puissance de Ben-Salem est complétement abattue.

Le Kalifa Mahi-El-Din se propose de marcher bientôt avec ses propres forces pour ramener le petit nombre de dissidens.

La cavalerie est en très-bon état. Elle n'avait pas été aussi bien depuis nombre d'années. L'état sanitaire s'améliore lentement ; mais la mortalité a été moindre que les autres années et les maladies actuelles sont beaucoup moins graves.

— Nous lisons dans le *Moniteur Algérien* du 15 novembre, que les journées du 8 au 10 de ce mois, et principalement la nuit du 9, ont été marquées à Alger par des pluies d'une abondance telle que les Européens qui résident en Afrique depuis douze ans, ne se souviennent pas d'en avoir vu de pareilles. Un vent violent du Nord-Ouest semblait précipiter ces pluies, qui, en peu d'heures, ont inondé la ville et les campagnes. La quantité d'eau tombée pendant ce peu de jours est de 160 millimètres. Il est facile de se faire une idée de l'impétuosité des torrens que cette masse d'eau a dû former en peu d'instans ; aussi, a-t-on à signaler quelques accidens survenus sur divers points.

A Alger, deux maisons, qui d'ailleurs étaient en assez mauvais état, sont tombées ; deux autres à Mustapha ont eu le même sort ; ces deux maisons étaient en construction.

A Blidah, cinq maisons ou masures se sont écroulées : plusieurs personnes étaient restées ensevelies sous l'une d'elles ; on est parvenu à les sauver.

Dans les nouveaux villages de Draria, de l'Achour et de Douera, plusieurs constructions parmi celles qui n'étaient pas terminées ont été ébranlées par les eaux ; l'administration a pris de suite les mesures nécessaires pour réparer les dommages, qui sont au reste, d'une minime importance.

Il paraît que cet ouragan s'est étendu au loin, car nous recevons, à la date du 10, des nouvelles de Cherchell qui annoncent l'écroulement de plusieurs murs et terrasses. Les lettres de l'Est font connaître quelque désastres de cette nature.

— Le correspondant du *Courrier de la Gironde* qui signe par deux croix et qu'on a signalé à plusieurs reprises comme un député occupant un haut emploi dans l'administration, sans que cette désignation ait été jamais contestée, écrit ce qui suit à ce journal, à la date du 22 novembre :

« La *Revue des Deux-Mondes* avait déja annoncé que la Belgique et le roi Léopold lui-même se refusaient à l'acceptation de certaines mesures regardées par le gouvernement français comme indispensables dans l'hypothèse d'union commerciale avec la France. J'ignore si le fait est vrai, mais voici un nouvel empêchement d'une autre nature beaucoup plus grave par ses conséquences et par les inductions qu'on peut en tirer.

» Il paraîtrait que pendant que nous faisions grand bruit en France pour aboutir en définitive à la réunion Fulchiron, la politique anglaise travaillait dans l'ombre, et que, se servant habilement du projet de conquête de la Belgique qu'on attribuait à la France, elle amenait les puissances signataires du traité du 15 juillet à renouveler leur alliance sous prétexte de s'opposer aux prétentions de la France.

» En conséquence, le gouvernement prussien et le gouvernement anglais ont fait remettre à M. Guizot par leurs représentans à Paris une dépêche dans laquelle ils déclarent qu'ils s'opposent à l'union franco-belge comme contraire à la neutralité de la Belgique, et que, d'accord avec l'Autriche et la Russie, ils considèreront l'union si elle se réalise, comme une déclaration d'hostilités. L'Autriche et la Russie ont fait, dit-on, chacune de son côté une déclaration équivalente.

» Les dépêches de ces puissances sont en route et ne tarderont pas à être reçues au ministère des affaires étrangères. M. Guizot s'est borné à faire observer à lord Cowley et à M. d'Arnim, qui représentent l'Angleterre et la Prusse à Paris, que les puissances s'y prenaient un peu tard pour manifester leur opposition à un projet ajourné ; que dans tous les cas, la résolution d'ajournement avait précédé les notes de la Prusse et d'Angleterre et n'avait pu par conséquent être motivée par elles, ce qu'il tenait à constater.

» Je n'ai pas besoin d'insister sur la gravité de ces nouvelles dont je puis vous garantir l'authenticité. A mon sens, elles affectent toute notre politique étrangère. Elles indiquent que l'Angleterre ne cesse pas de chercher à coaliser contre nous les puissances du Nord et qu'elle a repris son influence sur les signataires du traité du 15 juillet.

---

vez ; ajoutez à cela que j'ai pour voisine la plus jolie grisette du quartier du Temple, Mlle Rigolette, et vous conviendrez que pour un commis marchand qui gagne dix-huit cents francs (je passe pour un commis) c'est assez sortable...

— Votre présence... si inespérée dans cette fatale maison, me prouve que vous parlez sérieusement, Monseigneur... quelque généreuse action vous attire là sans doute ; mais pour quelle bonne œuvre me réservez-vous donc ? quel sera le rôle que vous me destinez ?

— Celui d'un ange de consolation, et, passez-moi ce vilain mot, d'un démon de finesse et de ruse... car s'il y a certaines blessures délicates et douloureuses que la main d'une femme peut seule soigner et guérir, il est aussi des infortunes si fières, si ombrageuses, si cachées, qu'il faut une rare pénétration pour les découvrir et un charme irrésistible pour attirer leur confiance.

— Et quand pourrai-je déployer cette pénétration, cette habileté que vous me supposez ? — demanda impatiemment Mme d'Harville.

— Bientôt, je l'espère, vous aurez à faire une conquête digne de vous ; mais il faudra employer vos ressources les plus machiavéliques.

— Et quel jour, Monseigneur, me confierez-vous ce grand secret ?

— Voyez... nous voilà déjà aux rendez-vous... Pouvez-vous me faire la grâce de me recevoir dans quatre jours ?

— Si tard... — dit naïvement Clémence.

— Et le mystère ? et les convenances ? Jugez donc ! si l'on nous croyait complices on se défierait de nous ; mais j'aurais peut-être à vous écrire... Quelle est cette femme âgée qui m'a apporté ce soir votre lettre ?

— Une ancienne femme de chambre de ma mère : la sûreté, la discrétion même.

— C'est donc à elle que j'adresserai mes lettres, elle vous les remettra. Si vous avez la bonté de me répondre, écrivez : *A Monsieur Rodolphe, rue Plumet.* Votre femme de chambre mettra vos lettres à la poste.

— Je les mettrai moi-même, Monseigneur, en faisant comme d'habitude ma promenade à pied....

— Vous sortez souvent seule et à pied ?

— Quand il fait beau, presque chaque jour.

— A merveille ! C'est une habitude que toutes les femmes devraient prendre dès les premiers mois de leur mariage... Dans de bonnes... ou dans de mauvaises prévisions... l'usage existe... C'est un *précédent*, comme disent les procureurs, et plus tard ces promenades habituelles ne donnent jamais lieu à des interprétations dangereuses... Si j'avais été femme (et entre nous j'aurais été, je le crains, à la fois très-charitable et très-légère), le lendemain de mon mariage, j'aurais pris le plus innocemment du monde les allures, les plus mystérieuses... Je me serais ingénûment enveloppée des apparences les plus compromettantes... toujours pour établir ce *précédent*, que j'ai dit, afin de pouvoir un jour rendre visite à mes pauvres... ou à mon amant.

— Mais voilà qui est d'une affreuse perfidie, Monseigneur ! — dit en souriant Mme d'Harville.

— Heureusement pour vous, Madame, vous n'avez jamais été à même de comprendre la sagesse et l'utilité de ces prévoyances-là...

Mme d'Harville ne sourit plus ; elle baissa les yeux, rougit, et dit tristement :

— Vous n'êtes pas généreux, Monseigneur !...

D'abord Rodolphe regarda la marquise avec étonnement, puis il reprit :

— Je vous comprends, Madame... Mais, une fois pour toutes, posons bien nettement votre position à l'égard de M. Charles Robert. Un jour, une femme de vos amies vous montre un de ces mendians piteux qui roulent des yeux languissans, et jouent généralement de la clarinette d'un ton désespéré pour apitoyer les passans. — C'est un *bon pauvre*, — vous dit votre amie, il a au moins sept enfans et une femme aveugle, sourde, muette, etc., etc... — Ah ! le malheureux ! — dites-vous en lui faisant charitablement l'aumône, et chaque fois que vous rencontrez le mendiant, du plus loin qu'il vous aperçoit, ses yeux implorent, sa clarinette rend des sons lamentables, et votre aumône tombe dans son bissac. Un jour, de plus en plus apitoyée sur ce *bon pauvre* par votre amie, qui méchamment abusait de votre cœur, vous vous résignez à aller charitablement visiter votre infortuné au milieu de ses misères... Vous arrivez : hélas ! plus de clarinette mélancolique, plus de regard piteux et implorant.... mais un drôle alerte, jovial et dispos, qui entonne une chanson de cabaret.... Aussitôt le mépris succède à la pitié.... car vous avez pris un *mauvais pauvre* pour un *bon pauvre*, rien de plus, rien de moins. Est-ce vrai ?

Mme d'Harville ne put s'empêcher de sourire de ce singulier apologue, et répondit à Rodolphe :

— Si acceptable que soit cette justification, Monseigneur, elle me semble trop facile.

— Ce n'est pourtant après tout, qu'une noble et généreuse imprudence que vous avez commise... Il vous reste trop de moyens de la réparer pour la regretter. Mais ne verrai-je pas ce soir M. d'Harville ?

— Non, Monseigneur... la scène de ce matin l'a si fort affecté, qu'il est..... souffrant, — dit la marquise à voix basse.

— Ah ! je comprends... — répondit tristement Rodolphe ; — allons, du courage !... Il manquait un but à votre vie, une distraction à vos chagrins comme vous disiez... Laissez-moi croire que vous trouverez cette distraction dans l'avenir dont je vous ai parlé... alors votre âme sera si remplie de douces consolations, que votre ressentiment contre votre mari n'y trouvera peut-être plus de place. Vous éprouverez pour lui quelque chose de l'intérêt que vous portez à votre pauvre enfant... Et quant à ce petit ange, maintenant que je sais la cause de son état maladif, j'oserais presque vous dire d'espérer un peu...

— Il serait possible ! Monseigneur ? et comment ? — s'écria Clémence en joignant les mains avec reconnaissance.

— J'ai pour médecin ordinaire un homme très-inconnu et fort savant : il est resté longtemps en Amérique ; je me souviens qu'il m'a parlé de deux ou trois cures presque merveilleuses, faites par lui sur des esclaves atteints de cette effrayante maladie.

— Ah ! Monseigneur, il serait possible !...

— Gardez-vous bien de trop espérer : la déception serait trop cruelle... Seulement ne désespérons pas tout-à-fait....

Clémence d'Harville jetait sur les nobles traits de Rodolphe un regard de reconnaissance ineffable... C'était presqu'un roi... qui la consolait avec tant d'intelligence, de grâce et de bonté.

Elle se demanda comment elle avait pu s'intéresser à M. Charles Robert.

Cette idée lui fut horrible.

— Que ne vous dois-je pas, Monseigneur ! — dit-elle d'une voix émue. — Vous me rassurez, vous me faites malgré moi espérer pour ma fille, entrevoir un nouvel avenir qui serait à la fois une consolation, un plaisir et un mérite... N'avais-je pas raison de vous écrire que, si vous vouliez bien venir ici ce soir, vous finiriez la journée comme vous l'avez commencée... par une bonne action...

— Et ajoutez au moins, Madame, une de ces bonnes actions comme je les aime, dans mon égoïsme... pleines d'attrait, de plaisir et de charme, — dit Rodolphe en se levant ; car onze heures et demie venaient de sonner à la pendule du salon.

— Adieu, Monseigneur, n'oubliez pas de me donner bientôt des nouvelles de ces pauvres gens de la rue du Temple.

— Je les verrai demain matin... car j'avais malheureusement oublié que ce petit boîteux vous avait volé cette bourse... et ces malheureux sont peut-être dans une extrémité terrible. Dans quatre jours, daignez ne pas l'oublier, je viendrai vous mettre au courant du rôle que vous voulez bien accepter... Seulement je dois vous prévenir qu'un déguisement vous sera peut-être indispensable.

— Un déguisement ?... oh ! quel bonheur ! ...et lequel, Monseigneur ?

— Je ne puis vous le dire encore... Je vous laisserai le choix.

. . . .

En revenant chez lui, le prince s'applaudissait assez de l'effet général de son entretien avec Mme d'Harville. Ces propositions étant données :

Occuper généreusement l'esprit et le cœur de cette jeune femme, qu'un éloignement insurmontable séparait de son mari ; éveiller en elle assez de curiosité romanesque, assez d'intérêt mystérieux, *en dehors* de l'amour, pour satisfaire aux besoins de son imagination, de son âme, et la sauvegarder ainsi d'un nouvel amour ;

Ou bien encore :

Inspirer à Clémence d'Harville une passion si profonde, si incurable, et à la fois si pure et si noble, que cette jeune femme, désormais incapable d'éprouver un amour moins élevé, ne compromette plus jamais le repos de M. d'Harville que Rodolphe aimait comme un frère.

(*La suite à demain.*)

— Il y a eu hier dans la journée un conseil des ministres tenu à St.-Cloud sous la présidence du roi par suite des nouvelles venues d'Allemagne et de Prusse et qui sont relatives aux tarifs commerciaux. On croit qu'il a été décidé que des concessions importantes seraient accordées à la ligne des douanes allemandes afin d'en obtenir le retrait des mesures quasi prohibitives adoptées dernièrement par le *Zollverein*.

— On lit dans le *Journal de Toulouse*, 26 novembre :

« Des bruits vagues courent depuis quelque temps que les partisans de don Carlos ne tarderont pas à faire une nouvelle levée de boucliers. On assure que des chefs bien connus pour leur dévouement au prétendant se sont montrés sur quelques points, et qu'ils ne négligent rien pour décider leurs anciens compagnons à prendre les armes.

» Ce qu'il y a de certain, c'est que le Serrador, Ruiz, Groc et Cano, chefs de guérillas, ont reparu dans le haut Arragon. Ils se proclament les défenseurs de Carlos V, et parcourent, organisés militairement, le pays appelé le Maëstrazgo, les environs de Zurita, et autres villages situés sur la frontière de la province de Valence. Ils distribuent des proclamations, dans lesquelles ils engagent la jeunesse à venir défendre leur roi, protégé, disent-ils, par les puissances du Nord. Ils lèvent surtout de fortes contributions et se livrent à toutes sortes de brigandages.

» Il y a peu de jours que Groc fit demander mille rations pour ses gens, à l'alcade du bourg la Mata. L'alcade voulut d'abord faire quelques observations, mais enfin voyant bien que toute résistance était inutile, il promit de porter les rations demandées dans le lieu indiqué. On lui donna deux heures pour cela. L'alcade fut ponctuel à tenir sa promesse, mais comme il avait un peu dépassé le temps qui lui avait été accordé, Groc le fit fusiller sur-le-champ sans autre formalité, pour apprendre, dit ce vandale, aux autres alcades à se montrer plus empressés d'obéir à ses ordres. »

— La croix d'honneur vient d'être accordée à M. Beuderali, professeur de chant au Conservatoire.

— C'est le 8 décembre qu'aura lieu la réception de M. le chancelier Pasquier à l'Académie française. M. Mignet est, dit-on, chargé de lui répondre.

— La *Gazette Universelle* d'Augsbourg publie la lettre suivante, en date de Paris le 21 novembre :

« M. de Bourqueney a reçu au sujet de la question du Liban, des instructions qui sont en tout conformes à celles reçues par sir Stratford Canning de la part de son gouvernement. Par suite de ces instructions, ces deux diplomates insisteront avec énergie sur la nomination d'un Emir chrétien pour les Maronites. »

— Il y aura bientôt entre New-York et Marseille une ligne de paquebots américains aussi splendide que celle qui existe en ce moment entre New-York et le Havre. On a remarqué que les paquebots à vapeur perdent du nombre de leurs passagers, qui refluent sur les paquebots à voile. La *Duchesse d'Orléans*, paquebot à voiles, a emporté vingt passagers de New-York, le même jour où la *British-Queen* belge, n'en embarquait que onze.

BELGIQUE. — Bruxelles, 1er décembre. La suite de la discussion générale du budget des voies et moyens a rempli toute la séance d'hier dans la Chambre des Représentans ; la plupart des orateurs se sont prononcés, comme ceux entendus la veille, contre les centimes additionnels et ont fait entendre qu'ils n'étaient guères mieux disposés en faveur des modifications projetées à plusieurs lois d'impôt.

M. le ministre des finances a fait remarquer que ces critiques étaient prématurées et par conséquent assez injustes. La constitution a ordonné la révision de la législation financière ; jusqu'ici cette révision n'a pas été abordée. M. Smits l'a entreprise ; il a présenté une série de projets, destinés, il l'assure, à faire disparaître des inégalités très-choquantes et en même temps à procurer au trésor des supplémens de ressources qui lui sont indispensables ; il semble que jusqu'à l'examen approfondi de ces projets, il faudrait s'abstenir de les critiquer comme on le fait, alors surtout que ces critiques ne consistent qu'en de vagues allégations. La Chambre devait d'ailleurs s'attendre aux propositions qui lui sont soumises ; des dépenses considérables ont été ordonnées pendant la session dernière, il faut fournir au gouvernement les moyens d'y parer. Et voyez la contradiction ! tandis que M. Dumortier, par exemple, signale le chemin de fer comme cause du déficit des finances, il continue de demander la jonction de Turbise à Soignies en soutenant qu'il n'en résultera aucune perte pour le trésor, comme si la même démonstration n'avait pas été faite pour chaque ligne.

Du reste, le gouvernement persiste dans ses propositions ; si maintenant la Chambre veut que l'on prenne sur les capitaux de quoi balancer les recettes avec les dépenses, en attendant la discussion des projets de loi financière, qu'elle le dise.

Au commencement de la séance, M. Cogels a déposé sur le bureau le rapport de la section centrale sur le budget de la dette publique et des dotations.

Théâtre-Royal-Français.

Samedi 3 décembre :

LE GUITARERRO,

opéra-comique en 3 actes, musique de Halevy. Suivi par :

LA MOUSTACHE DE JEAN-BART,

vaudeville anecdotique.

On commencera à SEPT heures.

EXPOSITION DE TABLEAUX

DANS LE PALAIS DES BEAUX-ARTS,

AU PROFIT DES INDIGENS DE TERHEYDE,

PAR

Mr P. K. KONING,

INSPECTEUR DE LA GALERIE DE TABLEAUX MODERNES DE S. M. LE ROI DES PAYS-BAS.

L'exposition a lieu au Palais des Beaux-Arts, au *Boschkant*, et est ouverte tous les jours, depuis 11 heures du matin jusqu'à 4 heures de relevée, et le dimanche de midi à 2 heures.

On peut s'y procurer la Brochure explicative et descriptive des tableaux exposés, au prix de 25 cts.

GRAND CONCERT

DE

MM. F. LISZT ET RUBINI,

à LEYDE,

DANS LA SALLE DU THÉATRE.

Samedi le 3 décembre.

PROGRAMME.

1. *Duo* de *Lucie de Lammermoor*, — RUBINI et Mlle OSTERGAARD.
2. Fantaisie sur des motifs de *la Somnambule*, — LISZT.
3. Air de *Don Juan*, — RUBINI.
4. Lieder de Schubert (*Ständchen* et *Erlkönig*), — LISZT.
5. Romance de *Lucrèce Borgia*, — Mlle OSTERGAARD.
6. L'air de *Niobe*, — RUBINI.
7. Invitation à la Walse de Weber, — LISZT.

Prix des places : 3 fl. et 2 fl.

On commencera à 7 heures.

ANNONCES.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il vient de recevoir des Truffes fraîches du Périgord, des Fromages de Brie, de Neufchâtel de Maroles, *Nortwilshire*, *Chedda*, *Cheshire*, de Gruyère frais et d'autres, ainsi que des pâtés de Foies-Gras de Strasbourg.

La Haye, le 28 Novembre 1842.

M. WATERREUS, *à la Poissonnerie.*

5794.

PAPIER VAN ALBESPEYRES.

Onderhoudt, zonder reuk of pijn te veroorzaken, de *Fontenellen*, zijnde gedurende 25 jaren door de geneeskundige school te Parijs voorgeschreven. BLAARTREKKENDE PLEISTER, om zich binnen eenige uren een fistel te maken. Taf, om de fontenellen te ververschen. Zuinigheids-compressen, die de voorkeur boven linnen verdienen. Verbeterde Arm- en Beenbanden van gom-elastiek en plated. — Men adressere zich bij de heeren : J. A. Peeters, te Alkmaar ; H. K. Smit, te Amsterdam ; F. Romeyn, te Arnhem ; J. Straatman, te 's Bosch ; van Wageningen, te Dordt ; P. J. B. Schultze, te Gorcum ; P. H. N. van Wermeskerken, te Groningen ; O. A. van Tricht, te Leyden ; Blacke de Ligny en van Bakelgem, te Middelburg ; F. E. van Santen Kolff, te Rotterdam ; J. Mouton en Zonen, te 's Hage ; J. M. van Olst, te Tiel ; H. Martens, te Tilburg ; A. P. Milius, te Utrecht ; P. K. Drossaert, te Vlaardingen ; J. H. Ochtmans, te Zierikzee ; Goorberg, te Breda ; J. H. Coenen en de wed. van Rijssel en Zoon, te Nijmegen ; L. G. Smeenk, te Devente. 5795.

ST.-NICOLAS.

Vente Publique à l'enchère

A LA MAISON DE COMMISSION VAN TETROODE, *Heerenstraat* 297.

D'OBJETS POUR ÉTRENNES,

tels que Albums, Estampes, Nécessaires, Livres, Musique, Papéteries, Chancelleries, Livres de Prières, Portefeuilles, Écritures, etc., etc.

Vendredi et Samedi soir à six heures précises.

Pour paraître Lundi 5 Décembre :

Op den Vijftigsten Verjaardag

VAN

NÉERLANDS KONING Z. M. KONING WILLEM II,

DICHTSTUK,

6 December 1842. — *Prijs* 30 *cents.* 5799.

En Vente chez DIEDERICHS FRÈRES, Libraires, Éditeurs co-propriétaires du *Handelsblad*, à Amsterdam, chez A. VAN HOOGSTRATEN Jr. à La Haye et chez tous les Libraires de France, de Suisse et d'Italie :

DU CRÉDIT PUBLIC

ET

DE LA SOLIDITÉ DES RENTES

DU

ROYAUME DES PAYS-BAS,

par JACQUES BRESSON.

Prix 50 *cents.* 5751.

Avis aux Habitans de La Haye.

PERTE DES DENTS,

remplacées par des Dents artificielles sans ligatures, etc.

SUCCEDANEUM MINÉRAL

POUR LES DENTS CARIÉES, SANS CHALEUR NI DOULEUR.

M. MALLAN, Chirurgien-Dentiste, sous la raison : **Mallan & Fils,** No. 4, *Rue Royale*, près la statue du général Belliard, à Bruxelles et No. 9, *Half Moonstreet*, à Londres, a l'honneur d'annoncer son arrivée à la Haye, où il ne fera qu'un court séjour. On pourra le consulter les Lundis et Mardis de chaque semaine, à l'hôtel la *Grande Cour Impériale*, au *Buitenhof*. Les autres jours de la semaine il sera à Amsterdam, où il logera au *Heerengracht*, près du *Leidsche-Straat*, No. 535. Il continue à TAMPONNER et REMODELER les DENTS GÂTÉES avec son SUCCEDANEUM MINÉRAL, sans chaleur ou pression quelconque. Mr. MALLAN fixe egalement des DENTS INCORRUPTIBLES et toute espèce de dents, sans ligatures, etc. ; en outre il RAFFERMIT des DENTS ÉBRANLÉES soit *par l'effet des maladies* ou *par l'effet de l'âge.*

M. Mallan *est le seul Possesseur du* SUCCEDANEUM MINÉRAL ; *toute autre Composition est fausse.*

CONSIDÉRATIONS PHYSIOLOGICO-PATHOLOGIQUES SUR LE SYSTÈME DENTAIRE, par JOHN MALLAN. — Prix 2 francs, chez l'auteur. 5783.

AVIS AUX DAMES.

Henri van Weerden & Cie, Fournisseur de S. M. la Reine, *Hoogstraat*, No 345, ont l'honneur d'avertir les Dames qu'ils viennent de recevoir un bel assortiment en **Châles Cachemire,** longs et carrés ; **Manteaux de Dames, Crispins, Bournoux** et **Camails** (confectionnés d'après les derniers modèles ; en outre, un grand choix en **Velours de Lyon, Soieries** unies et façonnées ; **Merinos** et **Cachemire** de France, et diverses autres Nouveautés pour la saison. 5770.

ANDRÉ SALMON,

Plein, 413.

A l'honneur d'annoncer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de Bonnetteries françaises et anglaises, consistant en Camisoles, Gilets, Caleçons, Bas, Chaussettes et Gants, de laine, agneau mérinos et coton ; Guêtres et Brodequins pour enfans, le tout parfaitement confectionné et en qualités supérieures ; Cravattes de satin gros-grain et Cachemires unis et à dessins riches ; Gants de chevreaux, castor et daim de Privat ; Parapluies et un grand choix d'autres Objets de Modes et de Nouveautés, tant pour Messieurs que pour Dames, trop nombreux pour en donner le détail. Les prix sont tous fixés au chiffre le plus modique. 5800.

Ministère des Colonies.

CARTE GÉNÉRALE

des possessions Néerlandaises dans le Grand Archipel Indien.

LE MINISTRE DES COLONIES,

Prévient le public, qu'à dater d'aujourd'hui on pourra se procurer chez *les Frères Van Cleef* et chez *la Veuve G. Hulst van Keulen*, libraires en cette ville et à *Amsterdam*, les feuilles No IV et VIII de la **Carte générale** *des Possessions Néerlandaises dans le Grand Archipel Indien*, du Baron VON DERFELDEN DE HINDERSTEIN, que le Ministère des Colonies fait graver sur cuivre et publier à ses frais, et dont les feuilles No I, II, III et VII, ainsi que la *Feuille d'Assemblage* et le *Mémoire Analytique* ont paru précédemment chez lesdits libraires ; comprenant :

La Feuille No IV : Le titre de la dite *Carte Générale*, orné des Armes Royales, ainsi qu'une partie des *Iles Molucques*, et de la *Nouvelle-Guinée ;* et

La Feuille No VIII : Une partie de la *Nouvelle-Guinée* et de la *Nouvelle-Hollande*, et les îles environnantes ; en outre, *six* cartes particulières représentant différentes parties de l'Ile de *Célèbes*, des *Iles Molucques*, de la *Nouvelle-Guinée*, etc., sur une plus grande échelle.

A l'instar des feuilles précédentes, on pourra se procurer chacune de celles-ci *séparément*, au prix de *f* 6 pour chaque feuille.

Le public est en outre prévenu que les feuilles No V et VI qui compléteront cet ouvrage, sont déjà terminées en grande partie et paraîtront à une époque fort rapprochée.

La Haye, 18 Novembre 1842. — *Le Ministre des Colonies*, J. C. BAUD.

5765.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 1er Décembre.

		Int.	Cours du 30 Nov.	Ouvert.	Fermé.
Pays-Bas	Dette active	5	101 $\frac{13}{16}$	101 $\frac{13}{16}$	101 $\frac{13}{16}$
	Dito dito	2½	—	52 $\frac{1}{2}$	—
	Billets de chance		—	—	—
	Syndicat	4½	—	94	94 $\frac{1}{16}$
	Dito	3½	—	—	—
	Société de Commerce	4½	129 $\frac{1}{2}$	129 $\frac{5}{8}$	130 $\frac{1}{4}$
	Dito nouvelle	4½	—	—	—
	Emprunt de 1836	4	—	—	—
	Dito des Indes	5	99 $\frac{15}{16}$	99 $\frac{7}{8}$	99 $\frac{7}{8}$
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	105 $\frac{3}{4}$	—
	Dito dito 1828 & 1829	5	—	105 $\frac{3}{4}$	—
	Inscript. au Grand Livre	6	—	—	—
	Certificats au dito	6	—	70 $\frac{1}{8}$	—
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	98 $\frac{3}{8}$	—
	Emprunt de 1840	4	—	88 $\frac{3}{8}$	—
Espagne	Perp. ém. Amsterdam	5	—	—	—
	Passive	5	—	—	—
	Dette différée à Paris		—	—	—
	Deffered		—	—	—
	Ardouin	5	18 $\frac{1}{4}$	18 $\frac{3}{8}$	18 $\frac{1}{2}$
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	—
	Dito métalliques	5	—	—	—
	Dito dito	2½	—	—	—
Angleterre	Cons. Ann.	3	—	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne	Actions 1836	*f*	—	—	—
Brésil	Cons. Ann.	5	—	—	—
Portugal	Obligations à Londres	2½	31 $\frac{1}{2}$	32	—

Bourse de Paris du 30 Novembre.

		Int.	Cours 29 Nov.	Ouvert.	Fermé.
France	Cinq pour cent		119 00	119 10	119 05
	Trois pour cent		80 30	80 50	80 45
Espagne	Emprunt Ardouin		23	23 $\frac{1}{4}$	—
	Anc. différé		—	—	—
	Nouv. dito		—	—	—
	Passive		—	—	—
Naples	Certificats Falconet		108 60	108 60	108 80
Pays-Bas	Dette active	2½	—	—	—
Belgique	Dette active	5	—	103 $\frac{3}{4}$	—
	Dito	3	—	—	—
	Banque belge		—	807 50	805 00
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—	—

Bourse d'Anvers du 1er Décembre.

Métalliques	5	112 $\frac{1}{4}$	P.
Naples	5	—	
Ardouins	6	18 $\frac{1}{4}$	A.
Dette différée, ancien		—	
Passive	5	4 $\frac{1}{4}$	P.
Lots de Hesse		28	P.

Cours après la Bourse (2 $\frac{3}{4}$ heures).

Ardouin 18 $\frac{1}{4}$ A.

Idem, Primes —

Bourse de Londres du 29 Novembre.

Consolidés	3	94 $\frac{3}{4}$, $\frac{7}{8}$ P.
Holl. Dette active	2½	52 $\frac{7}{8}$
Dito dito	5	101 $\frac{1}{4}$
Dito emprunt 1837	5	99 $\frac{1}{2}$
Espagne 5 %		18
Dito 3 %		22 $\frac{3}{4}$, $\frac{7}{8}$
Portugal (nouv.)		—
Russes		—

Bourse de Vienne du 25 Novembre.

Métalliques	5	109 $\frac{1}{16}$
Dito	4	100 $\frac{3}{8}$
Dito	3	77 $\frac{3}{4}$
Lots de 1834		—
Actions de la Banque		1625

A LA HAYE,

Imprimerie de **Léopold Lœbenberg**, *Assendelftstraat.*

Dépôt-général : chez MM. SCHOONEVELD et FILS, ***Beurssteeg***, **à Amsterdam ; et chez S. VAN REYN SNOECK,** ***Hoofdsteeg*** **à Rotterdam.**